Les incidents de Merville

Dans la nuit de vendredi à samedi derniers, des pierres ont été lancées dans la vitrine de M. Dureté, cabaretier, route d'Hazebrouck, plusieurs vitres ont été brisées.

Il est probable que les projectiles ont manqué leur but et étaient destinés aux fenêtres de l'habitation de M. Louchet, commissaire de police, voisin immédiat de M. Dureté.

Une nouvelle affiche émanant de l'Union des Syndicats de Merville, annonce pour dimanche prochain, à 6 heures et demie du soir, une grande réunion de protestation contre le maintien des arrestations de trois grévistes et l'arrêt de l'instruction de la plainte déposée par M. Labbe, de Paris, contre ses agresseurs. M. Meirrbem, secrétaire de la C. G. T., section des Métaux, y prendra la parole. Tous les ouvriers de Merville y sont convités avec leurs familles. On assure également que des délégués de tous les syndicats régionaux y assisteront.

Société des Agriculteurs du Nord

Dans sa réunion du mercredi 7 janvier, en dehors des questions à l'ordre du jour, la Société entendra un rapport de M. Malaquin, directeur du Laboratoire régional de zoologie appliquée, sur : « Les ennemis et maladies de la betterave dans la région du Nord. » — Première communication : la jaunisse de la betterave.

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

Musée Commercial. — Rue du Lombard, de 10 heures à 4 heures.

Musée Industriel. — Halle aux Sucres, de 10 heures à 4 heures.

Musée houiller. — Rue de Bruxelles, de 10 h. à 4 heures.

Musée d'Histoire naturelle. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 4 heures.

Palais des Beaux-Arts. — Ouverture de 10 h. à 4 heures.

Union des mutualités scolaires. — A 11 heures, au Kursaal, conférence par M. Edouard Fenal, inspecteur général des œuvres post-scolaires, sur le cure d'air scolaire.

Cercle Berlioz. — A 6 heures, banquet à l'hôtel Bailleul.

Gymnasia-Pathé. — A 3 heures et demie et à 8 h. trois quarts.

Kursaal-Théâtre. — En matinée, à 3 heures, « La Petite Chocolatière » ; à 8 heures trois quarts, « La Veuve Joyeuse ».

Grand-Théâtre. — A 3 heures, « Le Sang-Français », « Coralie et Cie ».

Hippodrome Lillois. — Cirque Charles Couronne. Représentation à 3 heures et demie.

Grand Café Belle-Vue. — Orchestre symphonique.

Grand Café de la Paix. — Orchestre symphonique.

SPORTS ET JEUX

Football. — A 2 heures un quart, grand match entre l'Union Sportive Suisse de Paris et l'Olympique Lillois. A 1 heure et demie, sur le terrain de la Vue des Courses, à Lambersart, match entre l'Amical Club Lillois et l'Association Sportive Lilloise.

Rugby. — A 4 heures, 1, rue de Faubourg-des-Postes.

Ephémérides lilloises de l'Année terrible

28 Décembre

En raison de la difficulté actuelle de communiquer avec les dépôts de la Légion Etrangère, un dépôt est organisé à Saint-Omer pour recevoir les étrangers qui désirent prendre du service dans l'armée française.

M. Blossier, propriétaire du magasin du Pauvre-Diable, remet 4.000 francs au maire pour être distribués en pain aux familles nécessiteuses.

Faidherbe félicite l'Armée du Nord de sa belle conduite à la bataille de Pont-Noyelles, et du glorieux succès qui en fut la récompense pendant les journées des 23 et 24 décembre.

E. L.

Derrière les rideaux de soie rose

DES « PETITS BARS »

L'affaire des « petits bars » est loin d'être close.

L'arrêté préfectoral dont nous avons publié le texte sera bientôt promulgué. Sa promulgation marquera l'ouverture des hostilités.

Et derrière leurs rideaux de soie rose, jaune pâlie ou vert pomme, mesdames les tenancières s'agitent. Ces opulentes commères déclarent à qui veut les entendre qu'elles ont la conscience tranquille.

Elles parlent de « pourvois suspensifs » et « d'arrêté inapplicable » avec une assurance de vieilles procédurières. Elles apparaissent à l'adversaire en cynisme nauchelaist de femmes qui « en ont vu d'autres ». On leur prête l'intention de fonder une association professionnelle et de présenter des revendications. Mais en attendant de passer à la réalisation de ces deux projets, elles multiplient les démarches et les visites. Il faut les voir franchir, en corsage de soie noire, la chaîne d'or en sautoir, les doigts constellés de diamants, le seuil des hommes d'affaires.

Chaque soir, après avoir savouré le miel des bonnes paroles, elle regagnent, réconfortées, la horde tête où les attendent, les yeux noyés de mélancolie, les Manon aux lèvres peintes les Carmen en peignoire tendres.

Et ce sont des effusions qui n'en finissent plus, dont « tout va bien, les enfants », qu'accompagnent de petits cris énervés.

Vient venir le jour de l'An. En même temps que les traditionnelles étrennes, les boîtes de chocolat, les fins bonbons et autres friandises traditionnelles, ces demoiselles vont recevoir un complément d'étrennes.

... Une « invitation au départ », parolee de l'Administration, soulignée d'une musique lente et grave, évocatrice d'adieux et d'horizons nouveaux.

Et derrière les rideaux de soie rose, jaune pâlie ou vert pomme des « petits bars » les Manon et les Carmen pleurent déjà le paradis perdu.

P.-T. P.

La nomination du directeur

DU NOUVEAU THEATRE

Nos édiles ont changé d'avis.

La nomination du directeur du nouveau théâtre, à laquelle ils devaient procéder lundi, est différée.

Le conseil d'administration se réunira lundi soir. Dans la soirée du lendemain, le nouveau cahier des charges sera soumis aux conseillers qui en arrêteront la composition définitive. Mercredi matin, une copie de ce document sera adressée aux candidats à la direction, à qui on demandera s'ils maintiennent leurs candidatures, en dépit de ces « nouvelles conditions » qui leur sont imposées ».

Ce qui revient à dire que l'administration municipale se dispose à accroître ces exigences.

Fabrique de pianos automatiques détruite par le feu

45,000 francs de dégâts

Un incendie, qui aurait pu prendre des proportions considérables sans la prompte arrivée des pompiers, a détruit, hier soir, vers 9 heures, l'importante fabrique de pianos automatiques, située, 229, rue du Faubourg de Roubaix, et appartenant à la maison société « L. Bailleul et Cie ».

Le feu prit naissance, à 9 heures moins 5, dans la salle des machines qui est contiguë à l'atelier principal où se fabriquent et se montent les pianos automatiques. Les flammes trouvèrent, en ce lieu, un aliment facile dans les stocks de bois de diverses essences, emmagasinés sous les combles de la construction. En a instant, toutes les salles de préparations, de débitage du bois, d'ajustage et d'ébénisterie formèrent un immense brasier, d'où les gerbes de feu s'échappaient, léchant les toits des 17 petites maisons d'ouvriers alors rue Saint-Drion et qui sont adossés au bâtiment incendié.

Les pompiers attaquèrent, de suite, sous les ordres du commandant Boivin, du capitaine Aerts et des lieutenants Ducierrier et Raoul, et avec l'aide des deux puissantes pompes à vapeur de la caserne Mulus, cette fournaise qui menaçait sérieusement toute l'agglomération voisine, ainsi que les hangars du dépôt de la Compagnie des tramways.

Malheureusement, l'eau fit défaut au début, et, par le suite, la pression ne fut pas suffisante pour alimenter les nombreuses lances des pompiers juchés au haut des grandes échelles et sur le toit de la demeure de M. Bailleul.

Néanmoins, grâce aux manœuvres habiles de nos braves soldats du feu, le foyer fut rapidement localisé.

Ce pendant, dès le début de l'incendie, les habitants des 17 petites maisons ouvrières contiguës, pris de panique, avaient déménagé leur mobilier au complet, jetant pêle-mêle sur le trottoir d'en face, le long du mur de la fonderie Gossart, toutes les pièces de leur ménage et leurs vêtements.

C'était alors un spectacle pittoresque, et même impressionnant, tant la peine et le désarroi se lisaient sur le visage de ces pauvres gens, ouvriers fatigués du labeur de la semaine et ainsi privés du repos réparateur bien mérité.

A 11 heures et demie, heure à laquelle nous quittâmes les lieux, tout danger était conjuré.

Les dégâts s'élèvent à environ 45.000 fr. ; il y a assurance, mais une quinzaine d'ouvriers seront, par suite de ce sinistre, obligés de chômer.

Nous avons remarqué la présence sur les lieux de MM. Dubureq, Rémy, conseillers municipaux, et de M. Assolignon, secrétaire général de la mairie de Lille.

Il n'y a eu aucun accident de personne ; le service d'ordre était organisé par des agents de police, un escadron de fantassins du 43e et un piquet de gendarmes à pied. Pendant toute la durée de l'incendie, la circulation des tramways et des véhicules fut interrompue ; elle fut rétablie vers minuit.

La question des fleurs

Ainsi que nous l'avons relaté hier, le syndicat des Marchands de Fleurs a demandé l'interdiction de la vente des « fleurs à la criée » aux halles.

Il y a quelque six mois, la Fédération Nationale des Syndicats Horticoles avait adressé une semblable requête au ministère de l'Intérieur.

Elle avait insisté sur « la nécessité d'interdire la vente au déballage sur les marchés », alléguant que cette vente leur causait un grave préjudice.

Il leur avait été répondu que seules les municipalités avaient qualité pour intervenir et prendre des mesures.

C'est donc à la municipalité de Lille qu'il appartient aujourd'hui de départager les adversaires.

En avril dernier, nos édiles avaient décidé de « réduire le stationnement ». Mais cette décision, vieille de plusieurs mois, ne fut donner satisfaction aux marchands de fleurs. Une décision plus sérieuse s'impose. Et la municipalité hésite. Elle se prononcera dans quelques jours.

Entreprise Générale d'Ameublements

G. WIART & Cie — Téléph. 1783

79, Rue Nationale, LILLE

Mobiliers Complets pour Salles à Manger et Chambres à Coucher

— « Modèles inédits et déposés » —

VASTE RAYON SPÉCIAL DE :

TAPIS, CARPETTES, TAPIS D'ESCALIERS

no.2660

Chez les fonctionnaires

Tout récemment, la Chambre des Députés votait, sur la proposition du Gouvernement, un projet de loi comportant une augmentation importante et immédiate de la solde des officiers et sous-officiers.

Tout en reconnaissant la nécessité de cette augmentation, un grand nombre de fonctionnaires civils (agents des P. T. T., employés des Contributions indirectes et des Douanes) ne peuvent s'expliquer qu'il y ait deux poids et deux mesures. Le programme d'améliorations les concernant qui fut voté l'an dernier exigera, en effet, 5 années pour être réalisé intégralement, tandis que pour les fonctionnaires militaires, l'augmentation est accordée en une seule fois.

Aussi sous les auspices de leurs associations (fédération nationale des P. T. T., U. G. des Agents des Contributions indirectes, et U. G. des Douanes sédentaires et actives) organisent-ils un grand meeting qui aura lieu aujourd'hui à 15 heures à la salle Delsart, 32, rue de Tournai.

M. Rousset, délégué du Conseil d'administration de l'A. G. des P. T. T., et un membre du Conseil d'administration de l'U. G. des Contributions indirectes, démontreront la nécessité d'obtenir pour 1914 la réalisation totale du programme en cours d'exécution et expliqueront les causes du conflit qui existe entre l'A. G. des P. T. T. et l'Administration au sujet des tableaux d'avancement.

Nous rendrons compte de cette réunion.

Les fonctionnaires des Administrations intéressées qui n'auraient pas été touchés par une convocation individuelle sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

« AU » PETITE PARIS »

Avant que la vieille guinguette du Petit-Paris, 68, rue Henri-Kolb, disparaisse, les nombreux amis de cette maison (jeunes et vieux), organisent pour le dimanche 28 décembre, à 3 heures et demie du soir, un dernier grand concert suivi du bal, afin que les adieux de cette maison rustique se terminent par une grande fête de famille.

Prix d'entrée 0.40 à l'avance ; 0.50 au contrôle.

Au Parquet

— Nos lecteurs se rappellent la mort tragique à La Bassée, de pe vieillard Désiré Bouquet, qui, le 28 septembre dernier, fut jeté à la porte d'un estaminet et se tua en tombant sur le trottoir. Le cabaretier qui avait procédé à cette expulsion brutale, François Blanquart, 38 ans, est renvoyé par M. Gobert, juge d'instruction, devant le Tribunal correctionnel, audience du 17 janvier. Il est inculpé de coups et blessures volontaires.

— M. Filière, juge d'instruction, renvoie également à l'audience du Tribunal correctionnel du 17 janvier, le nommé Gustave Vienne, 19 ans, de Tourcoing, qui avait abandonné l'attelage de M. Vandercremer, marchand de pommes de terre à Roncq après avoir vendu les stocks de légumes que contenait sa voiture, il s'était esquivé avec la recette.

— Renvoyé aussi par M. Filière, à l'audience du 17 janvier, Emile Merat, l'un des pochards qui brisèrent la glace du restaurant Mollet, 116, rue de la Barre. Quoique Merat et ses compagnons aient désintéressé le cabaretier de la valeur de ses glaces, cent francs, le turbulent garçon sera poursuivi pour bris de clôture.

ON VOLE DES FOURRURES

M. Maurice Merwitch, demeurant rue Nationale, 119, est venu se plaindre au commissariat du 5e arrondissement d'un vol de fourrures commis à son préjudice, mercredi dernier, au marché des Halles Centrales.

Il a constaté la disparition d'une étole genre skunge à 6 queues assorties et d'un manchon genre loutre, le tout d'une valeur de 35 francs.

Les Maladies de Peau

sont guéries par la Vermifloune, 0 fr 75 la boîte, 1 fr. par poste, chez Mlles Assolignon, 5 bis, rue de Palais-Rihour, Lille. Téléph. 26.35. 2419

IL DOIT PURGER SA PEINE

Le nommé Joseph Bollard, 40 ans, journalier, né à Liége, détenu depuis 10 jours à la Maison d'arrêt pour infraction à un arrêté d'expulsion, sera transféré à la Maison d'arrêt d'Amiens, le Parquet de Lille ayant reçu de M. Lancle de Ferrille, juge d'instruction à Amiens, un mandat concernant l'individu en question. Celui-ci est en effet recherché pour vol d'une montre et d'une chaîne en or au préjudice d'une dame Pointier.

UNE JEUNE FILLE DISPARAIT

Les parents et les amis de Mlle Clara Renaud, 24 ans, empaqueteuse de cigares à la Manufacture de tabac, sont inquiets sur le sort de cette jeune fille qui a disparu de chez ses parents demeurant 25, rue des Pénitentes. On donne d'elle le signalement suivant : taille 1 m. 60, cheveux bruns et yeux noirs. Elle était vêtue au moment de sa disparition d'un costume d'alibeur bleu, d'une fourrure noire.

Contre la **constipation** et les **maux d'estomac** il est bon d'employer les **Pilules Suisses** dont la renommée est universelle. 32 ans de succès. 2827

Petits faits de la journée d'hier

— Charles Bolli, 19 ans, journalier, sans domicile fixe, a été appréhendé pour infraction à un arrêté d'expulsion à 6 heures, place de la République.

— Une automobile conduite par le chauffeur Albert Bourgeois, 29 ans, demeurant rue de Sébastopol, 63, à Roubaix, au service de M. Kléber Debarbieux, 12, rue Neuve, à Roubaix, a renversé, à l'angle de la rue Faidherbe et de la place du Théâtre, M. Joseph Thiery, 45 ans, hôtelier, demeurant rue des Buisses. Relevé par des passants et conduit à la Pharmacie de France, l'hôtelier qui était légèrement blessé aux mains et à la figure, reçut quelques soins et fut reconduit chez lui par le chauffeur, auteur de l'accident.

— Des agents de sûreté ont arrêté Georges Dietrich, 46 ans, qui était sous le coup d'un mandat d'arrêt du Parquet de Lens, pour vol.

— A 10 heures 30 du soir, les agents de sûreté Douchet et Merc ont mis en état d'arrestation Narcisse Lauper, sujet suisse, âgé de 25 ans, plongeur, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt de M. Wouns, juge d'instruction à Paris, pour fabrication et émission de fausse monnaie.

VOLEURS DERANGES

Des malfaiteurs inconnus ont tenté de pénétrer, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans les entrepôts de la verrerie Fougerolle, 9, boulevard Papin et 14 bis, rue Molière, en cassant deux grands carreaux. Ils furent contrariés dans leur travail par les aboiements de deux chiens de garde si ne purent emporter qu'une bouteille de flacons et des compte-gouttes pour une valeur d'environ cent francs.

On recherche ces collectionneurs de verreries.

L'EXPLOSION DE LA RUE FERBER

L'état de Mme Delesouville, la victime de l'explosion de gaz de la rue Ferber, s'est amélioré. Ses jours ne semblent pas en danger, à l'hôpital de la Charité, on espère qu'elle rétablira promptement.

De nombreux curieux ont stationné samedi aux abords de la maison sinistrée qui est dans un état lamentable, les dégâts causés par l'explosion sont énormes.

LE PARDESSUS DU « COQUELEUX »

Jeudi dernier, M. Adolphe Decoster, 48 ans, imprimeur, 82, rue de Condé, était venu se laisser à un comptoir de coqs, 88, rue de Gantois. Il avait déposé son pardessus dans un coin de la salle où avaient lieu les combats. Quand il voulut le reprendre le soir, vers huit heures, le vêtement avait été enlevé par un amateur inconnu. On recherche le voleur du pardessus.

CHEZ TOUS LES BIJOUTIERS

BIJOUX ORIA

BRACELETS 0.50 LE GRAMME

no.3484

ROUBAIX

NOMINATION

M. le docteur Dispa, par décision de l'Administration des Hospices de notre ville, en date du 24 courant, a été nommé médecin de l'Hôpital de la Fraternité.

M. Dispa remplace son regretté confrère, le docteur Darville ; il est affecté au service des hommes et en particulier à celui des aliénés en observation.

A L'HIPPODROME-THEATRE

Aujourd'hui dimanche, en matinée, à trois heures, « La Fille du Tambour-Major », opéra-comique en 3 actes d'Offenbach.

A propos de la dernière séance du Conseil Municipal

Un fâcheux cadeau

L'abondance des matières nous ayant obligé d'écourter le compte rendu de la dernière séance du conseil municipal, nos lecteurs ont dû croire que l'accroissement de dépenses annoncé par M. le Brabender dans son rapport se couvrirait par l'opération du Saint Esprit. Il n'en est rien, hélas, et nous devons compléter aujourd'hui notre information. M. l'adjoint aux finances a dû faire voter 9 centimes additionnels, car les théories collectivistes n'ont pas encore livré aux humains, même conseillers municipaux unifiés, le moyen de résoudre plus élégamment les questions d'argent.

Les contribuables roubaisiens ont leurs étreennes. Peut-être n'en seront-ils pas ravis. En tous cas ils n'auront pas la consolation, comme M. de Brabender, d'apostropher en un rapport nos législateurs « damnés par le camarilla financière, etc. ».

M. l'adjoint, avant de proposer des centimes, commence par les eng... Ça s'empêchera pas le public de payer.

LES VOLS A LA TIRE

Dans le malinée du samedi, une brave ménagère, Mme Frayon-Dupont, rue Choiseul, cour Guillaume-Lefebvre, 15, était plongée, au marché du Boulevard Gambetta, dans la contemplation de mirifiques rubans dont le vendeur lui faisait ressortir les beautés.

Un habile filou mit à profit cet état quasi-extatique de sa victime désignée et s'approchant de Mme Dupont, eût tôt fait de faire passer dans sa « profonde » le portemonnaie que la ménagère avait placé dans son tablier.

Veuve des 14 fr. 80 que contenait sa bourse, la volée m'a eu d'autres ressources que d'aller conter sa mésaventure à M. le commissaire de police Appert, sans pouvoir toutefois, lui donner la moindre indication sur « son » pick-pocket.

CHUTE GRAVE D'UN VIEILLARD

M. Jean Turpin, 77 ans, demeurant rue de l'Ermitage, cour Ferret, 3, se trouvait dans la cuisine de sa demeure, fit une chute et se fractura l'épaule gauche.

Après avoir reçu les soins du docteur Rousseau, le vieillard a été transporté à l'hôpital de la Fraternité.

A LA « BOURSE DE COMMERCE »

Dans leur assemblée générale du 27 courant, les courtiers assermentés du Tribunal de Commerce de Roubaix ont nommé en qualité de membres faisant partie de leur Chambre syndicale pour l'année 1914 : MM. Gustave Herbaux, président ; Pierre Parent, syndic, rapporteur ; Théodore Manleu, secrétaire ; Joseph Decottignie, Praxite Selosse, René Lefebvre, adjoints.

ENCORE LA CAMBRIOLE

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs ont enfoncé la grand'porte des magasins de MM. Delebois et Walbaum, camionneurs-expéditeurs, rue des Grapperes.

Une fois dans la place, les escarpes se sont emparés de deux balles de laine peignée pesant ensemble 280 kilos, et représentant une somme de 1.680 francs environ. Ces balles étaient placées sur un camion et prêtes à être expédiées.

Or, samedi, vers huit heures du matin, un manœuvre d'une équipe de la Compagnie du chemin de fer du Nord, M. L. Olivier, passait sur le pont des Arts.

Son attention fut attirée par une planche du tablier du pont qui était soulevée ; il approcha et, à son profond étonnement, il constata que des bobines de laine peignée se trouvaient dissimulées dans une cavité existant sous le tablier du pont. L'homme d'équipe appela aussitôt son chef, qui fit enlever les bobines ; celles-ci furent déposées dans le magasin de la petite vitesse.

MM. Delebois et Walbaum, prévenus, ont reconnu que cette laine faisait partie des deux balles qui venaient de leur être soustraites.

Ce vol présente une complète analogie avec le cambriolage dont furent victimes, il y a 48 heures, MM. Cavrois-Mathieu, rue Montgolfier, et a vraisemblablement été opéré par la même bande.

Par les TEMPS FROIDS ET HUMIDES

adoptez comme apéritif le

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

et vous en ressentirez vite les effets toniques et bienfaisants

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER

par excellence

recommandé par le Corps Médical aux Hommes, Dames et Enfants

DEMANDER « LES TRILLES »

et exiger l'étiquette BANYULS TRILLES sur la bouteille avec le mot

QUINQUINA

no.2418

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Tourcoing s'est réuni hier à 9 heures moins un quart.

Peu de monde dans la salle. M. Dron, député-maire, préside.

M. Rollin est nommé secrétaire.

Après quelques observations de M. Destombes au sujet du procès-verbal, M. le secrétaire donne une nomenclature des dépenses imprévues et des cotes irrécouvrables, ces dernières s'élèvent à 8.874,71.

Un crédit supplémentaire au théâtre de 10.000 francs est voté par les conseillers. M. Dron donne quelques explications à ce sujet.

Une petite discussion s'engage entre certains conseillers municipaux.

Finalement M. le Maire, tout en voulant laisser au théâtre le moyen de conserver sa renommée, invite la Commission à chercher les moyens d'éviter les frais le plus possible.

Budget primitif communal pour 1914

Avant de donner le budget primitif communal soumis pour l'année 1914 à l'approbation des conseillers municipaux, M. le Maire émet des considérations générales qui expliquent la situation budgétaire. M. Dron déroule ainsi ces considérations générales :

« L'objectif d'une Administration doit être d'assurer aux habitants en exigeant d'eux le minimum de charges capables de couvrir leurs intérêts et de paralyser leurs efforts, le maximum d'avantages résultant de l'organisation des services « publics et du fonctionnement des institutions de solidarité, d'éducation, d'assistance susceptibles de contribuer à mettre en « valeur toutes les énergies individuelles ou « de secourir toutes les misères immédiates. »

Qui oserait nier que la situation de Tourcoing soit, à cet égard, exceptionnellement favorable ? Où trouverait-on une cité en France qui ait résolu ce problème toujours difficile dans des conditions plus avantageuses, plus conformes à l'intérêt général ?

Toute personne de bonne foi n'a qu'à se garder autour d'elle, qu'à observer, et elle sait s'élever au-dessus des mesquines critiques vieuses, les petits côtés des choses et des hommes, pour se rendre compte du chemin parcouru dans la voie du progrès ; elle y trouvera matière à reconnaissance pour le passé, à réconfort pour le présent et à encouragement pour un avenir toujours meilleur. »

M. Dron, après un rapide coup d'œil sur les grandes œuvres accomplies à Tourcoing, dont ses considérations générales en disent :

« Quelles étaient les impositions pesant sur les habitants en 1880, date de l'arrivée aux affaires du premier Conseil municipal républicain et quelles sont-elles aujourd'hui ?

« Les centimes additionnels constituant la partie des contributions dont la commune a imposé la charge pour ses besoins propres, sont restés au nombre immuable de 34 1/4, le même qu'en 1880. Aucune autre ville de la région n'a été aussi favorisée.

« Mais, objecterez-vous, vous passez sous silence une taxe nouvelle sur la propriété bâtie qui n'existait pas autrefois et que vous avez établie en 1909. Nous ne la connaissons pas ; et même, pour préciser, cette taxe nouvelle a rapporté 123.915 fr. 75 à l'origine, il y a 5 ans, et elle figure au compte de 1912 pour 132.230 fr. 65, et nous l'escomptons au budget 1914 pour 134.000 fr.

« Pourquoi la ville de Tourcoing a-t-elle été autorisée par une loi, en 1900, à percevoir cette taxe comme elle était perçue à Roubaix, à Lille, et dans la plupart des grandes villes ? Tout le monde le sait : il s'agissait de récupérer dans une certaine mesure, pas même dans leur intégralité, les ressources dont la loi de 1898 sur les logements hygiéniques nous avait inconsidérément privés. »

M. Dron donne des chiffres à l'appui de son affirmation.

M. le Maire continue : « A ce propos, n'est-ce pas plaisir de voir la complaisance parfaite avec laquelle on a reproduit et livré à la publicité locale les constatations d'un économiste, qui, sans connaître rien de notre ville, montrait les habitants de Tourcoing comme les plus imposés de France ». Ah, les économistes, quels terribles hommes ! et combien la réalité des choses peut se trouver déformée en sortant du creuset des statistiques, quand l'interprétation des chiffres est obscurcie si ou n'est pas l'esprit doctrinaire du moins par le caractère vraiment trop sommaire et superficiel de l'analyse qu'on en fait.

Mais ceux de chez nous, qui vivent sur place, qui savent que ces chiffres ne signifient pas ce qu'on leur a si légèrement fait dire, comment ont-ils pu s'approprier de pareilles assertions et, plutôt, n'osant les prendre à leur compte, se faire les rééditeurs de ces indications fallacieuses ?

Vainement les excédents répétés, atteignant 400.000 francs en moyenne avec lesquels nous enrichissons chaque année le domaine communal, sont venus leur donner une série de démentis ; que leur importait ? Le venin de la calomnie avait été lancé, et l'antidote de la rectification spontanée, honnête et loyale, ne figurait pas dans leur arsenal de petite guerre ou aurait contrarié leurs misérables calculs politiques.

M. le Maire démontre ensuite que les statistiques ne signifient pas ce qu'on leur fait dire.

Qu'il nous suffise de rappeler que présentaient la ville de Tourcoing gagne, bon an, mal an, et toutes charges déduites près de 700.000 fr. sur ses exploitations monopolisées dont les frais d'établissement représentent de nombreux millions. Dans 30 ans presque tous les emprunts actuels seront amortis et si les bénéfices se maintiennent à peu près au taux actuel, comme on n'en saurait douter, c'est sensiblement plus d'un million que la ville tirera de ses exploitations et, bien entendu, sans appliquer les tarifs ou sans réclamer des prix supérieurs à ceux des exploitations similaires des autres villes.

A ce moment, il sera possible d'entreprendre les transformations de la voirie et les constructions publiques dont la nécessité s'impose, les dettes des emprunts antérieurs, étant presque éteintes et peut-être d'alléger les charges des contribuables.

Un million en moins à payer puisque le capital emprunté sera amorti. Plus d'un million à toucher chaque année comme bénéfices des grandes exploitations publiques.

Après ces considérations MM. les Conseillers municipaux votent le budget primitif communal de 1914 ainsi réparti :

Recettes ordinaires	6.269.035 86
Recettes extraordinaires ..	566.521 25
Total :	6.836.457 11
Dépenses ordinaires	6.391.733 70
Dépenses extraordinaires	1 438.844 83
Total :	6.830.578 53
Excédent de recettes	5.878 58

(A suivre).

REUNION REPUBLICAINE

Une réunion républicaine aura lieu chez M. Verbecke, rue du Bois, 6. Ordre du jour : Les Elections de 1914.

DANS LA POLICE

Nous apprenons que M. Charles Guichard commissaire de police de 2e classe à Tourcoing, est nommé commissaire de police de 2e classe à Nancy.

M. Anthès, commissaire de police de 2e classe passe à Amiens.

M. Guichard était à Tourcoing depuis le 24 décembre 1910.

L'avancement de M. Guichard est un avancement bien mérité. Il fut toujours un magistrat loyal, juste et remplissant sa mission avec conscience.

M. Anthès, qui va à Amiens, se laissera que des regrets dans notre localité.

M. Anthès est un commissaire de police qui a eu les honneurs d'être attaqué par des adversaires déloyaux. Ces attaques ne l'ont jamais empêché de remplir fidèlement et sans pour les devoirs de sa charge.

M. Anthès et M. Guichard ne laissent que des amis à Tourcoing.

TROUVEE ASPHYXIEE

Mlle Delepoulve, âgée de 21 ans, demeurant rue de Tourcoing, à Mouveaux, était venue à Tourcoing rendre visite à un ami, Mme Boussel, rue de Gaulme, 72. Mme Boussel, la matinée, elle voulut prendre un bain. Comme elle restait longtemps dans la salle de bain, au sous, Mme Boussel, se rendit dans cette salle. Elle trouva la sœur étendue sur le parquet sans connaissance.

Des docteurs furent appelés qui constatèrent des traces d'asphyxie. Les soins lui furent donnés. Cette demoiselle expirait quelques heures après.

Elle a été, croit-on, asphyxiée par une fuite de gaz.

M. DECHAMP, Spécialiste breveté garantit la guérison en quelques semaines des

HERNIES

Descentes de matrices, Varices Varicocèles, Hydrocèles, Obésité, etc.

ATTENTION ! M. Déchamp, 39, avenue de Saint-Mandé, Paris, est le seul spécialiste ayant inventé un nouvel appareil infiniment supérieur à tous ceux qui existent actuellement qu'il garantit la guérison par écrit. Donc ne pas confondre et venez voir le merveilleux appareil « NORMAL » breveté S.G.D.G., sans ressort dessus et sans coussinet.

Cette nouvelle découverte de M. Déchamp lui a valu le titre de « Providence des Herniés », chacun pourra bénéficier de cette invention bienfaisante, car M. Déchamp facilite le paiement après guérison. Consultations gratuites de 9 h. à 5 heures, dans les villes suivantes :

ARRAS, le Samedi 3 janvier, Hôtel des Voyageurs, face à la Gare.

CAMBRAI, le Dimanche 4, Hôtel Terminus, face à la Gare.

BETHUNE, le Lundi 5, Hôtel de la Gare, face à la Gare.

LENS, le Mardi 6, Hôtel du Commerce, place de la Gare.

LILLE, le Mercredi 7, Hôtel de Normandie, 18, place de la Gare.

AVESNES, le Jeudi 8, Hôtel de la Gare.

CAUDRY, le Vendredi 9, Hôtel de l'Europe.

DOUAI, le Samedi 10, Hôtel du Grand-Balcon, place Carnot.

VALENCIENNES, le Dimanche 11, Hôtel de Flandre, 2, rue de la Halle.

MAUBEUGE, le Lundi 12, Hôtel de l'Univers, place du Marché-au-Fil.

LE CATEAU, le Mardi 13, Hôtel du Mouton-Blanc.

DUNKERQUE, le Mercredi 14, Hôtel du Commerce, rue Nationale.

CALAIS, le Jeudi 15, Hôtel du Métropole Gare Centrale.

HAZEBROUCK, le Vendredi 16, Hôtel du Faucon, face à la Gare.

ST-OMER, le Samedi 17, Hôtel de France.

BOULOGNE, le Dimanche 18, Hôtel de France, rue Nationale.

SAINT-POL, le Lundi 19, Hôtel de France.

DESVRES, le Mardi 20, Hôtel du Cygne.

LILLERS, le Mercredi 21, Hôtel du Commerce.

HESDIN, le Jeudi 22, Hôtel de France.

AIRE-SUR-LA-LYS, le Vendredi 23, Hôtel de le Clef-d'Or.

AMIENS, le Samedi 24, Hôtel de Paris, 38, rue de Noyon.

2400

AUTOUR DE LILLE

TEMPLEUVE

Ligue radicale et démocratique. — Les membres de la Ligue radicale et démocratique de Templeuve seront convoqués à la fin du mois de février pour la réunion trimestrielle. Une Conférence sera faite à cette époque par notre ami Mauclair, qui parlera des « Œuvres sociales de la République ».

Nous engageons tous les républicains et les démocrates de Templeuve à venir grossir les rangs de la Ligue qui a été créée pour la défense de leurs idées et dont la puissance grandit de jour en jour.

LANNOY

En tombant dans les escaliers de la mairie, M. Louis Decourcelle, garde, a contracté une violente entorse au genou droit et s'est contusionné la hanche droite. Le docteur lui a ordonné 20 jours de repos.

SAINT-ANDRE

Ecole Maternelle communale. — A l'occasion de la fête de Noël une souscription ouverte dans la commune a produit une somme de 260 francs. Grâce à ces libéralités, il a pu être distribué le 24 décembre une ample provision de jouets, oranges et coquilles à tous les enfants fréquentant l'école. Dans la belle salle de jeux, décorée et illuminée pour la circonstance, les mamans étaient venues nombreuses partager la joie de leurs bébés. Après quelques chants exécutés par les enfants, une causerie fut faite par Mme Caby, directrice de l'école, sur les soins d'hygiène et de propreté (nouvelle aux mamans) et chacun se retira enchanté. Signalons remerciements aux généreux donateurs.

FACHES-THUMESNIL

Au Bureau de Bienfaisance. — Le Bureau de Bienfaisance se réunira aujourd'hui dimanche à midi, à la mairie, pour procéder à l'adjudication de pain et charbon nécessaires pendant l'année 1914.

Aux Anciens Elèves. — La traditionnelle dernière journée du jeu de boules organisée par l'Association, aura lieu aujourd'hui dimanche, de 11 heures à 20 heures.

LOOS

Une victime du froid. — On ignorait l'identité du vieillard trouvé mort dans un champ de la rue d'Emmequin, à Loos, c'est un nommé Jean-Baptiste Théry, 63 ans, qui était disparu de l'Hospice Comtesse. Le corps a été reconnu par une parente.

SALOME

A l'occasion de la Noël, une soirée récréative a été donnée à l'Ecole des filles. Elle a eu un beau succès. Les parents sont venus nombreux à la fête et ont applaudi chaleureusement Mme Maerten, lorsqu'elle a parlé de l'œuvre et intéressante de la Mutualité Scolaire, et aussi de la Vaccination antidiphtérique.

Les élèves ont récité et chanté les plus beaux morceaux de leur répertoire ; et les braves enfantelets qui leur ont été prodigués prouvent bien que leur éducation a été parfaite. Tout l'honneur en revient à Mme Maerten et à Mme Varet, son adjointe.

Le concert a été suivi d'une abondante distribution d'oranges, de coquilles, de vêtements, de jouets, etc., aux 135 élèves de cette école.

On ne peut assez féliciter les généreux donateurs, membres des Comités républicains du C.R.C.I.A., qui se sont plu à mettre la joie dans le cœur de ces petits enfants, dont c'était la toute première fête !

Quatre surprises ont été encore décernées par M. Maerten, secrétaire administratif du C.R.C.I.A., à l'occasion de sa nomination au grade de Chevalier du Mérite agricole.

Allons, vous tous, bons républicains, qui aimez la France, rendez heureux ces chères enfants, dont la joie et le bonheur feront éclo dans vos cœurs généreux.

NORD

DOUAI

La loi sur le secret du vote vit nouvelle application dans l'arrondissement de Douai. La loi du 25 juillet 1913 qui consacre le secret du vote, par rétrocédé d'autres crédits supplémentaires pour la première fois cette année, dans l'arrondissement de Douai à Pecquencourt, où le dimanche 11 janvier prochain, les électeurs